

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 Avril 2022

Le Conseil municipal de Rieupeyroux s'est réuni le lundi 21 Mars 2022 ; les conseillers Mmes Alauzet Patricia, Deltort Martine et Messieurs Cavalier Jean-louis, Forderer Sébastien et Périé Nicolas étaient absents excusés et M Bastide Romain absent.

En début de conseil le Compte rendu du dernier conseil municipal soit celui du 01 Février 2022 fut validé.

M Puech, Conseiller aux décideurs locaux, (service des finances publiques) présente la situation financière de notre commune et notamment les résultats 2021 : 713076€ furent dégagés sur le budget fonctionnement du budget principal et 963337€ furent utilisés pour les investissements avec un recours à l'emprunt de 200000€.

Ce budget et l'ensemble des autres budgets furent validés à l'unanimité (M le Maire ne participant pas aux votes).

Le Conseil Municipal procède à l'examen du budget primitif de 2022 :

Ce budget s'équilibre à 2319575.73€ pour la partie fonctionnement et 3256233.64€ pour la partie investissement.

Le Conseil valide le maintien du taux des taxes locales (TFB 38.10%, TFNB 93.53%) et valide les opérations pour 2022 : aménagement de la Maison France Service, de l'aire de jeux route de Carmaux, des abords de la déviation 905/911, mise aux normes du lac de La Prade et création d'un Padle et d'un city park au complexe sportif.

A noter le début de la vente des lots du Lotissement de La Pesse au prix de 35€le M2 à la fin du premier trimestre 2022.

Le Maire fait valider par le Conseil Municipal le renouvellement de la ligne de trésorerie à 0.80%, et acte le fait de souscrire 2 emprunts de 100000€ auprès de La Banque Postale et du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal valide la vente de la parcelle CH206 à M et Mme Bertrand d'une superficie de 335 m2 au prix de 5€ le m2.